

10. Remise en ordre, mobilisation pour la guerre et mouvements populaires

Le Comité de salut public n'était rien de plus au départ qu'un collectif d'une douzaine de députés choisis par la Convention et responsables devant elle ; il a désormais comme priorité de mobiliser toutes les ressources pour rétablir la situation militaire et, fait qui n'est pas banal, il va y parvenir en un an. La brutalité pointilleuse de ce régime centralisé va s'appliquer à tous les secteurs, en disciplinant l'action des administrations et en déferant systématiquement les opposants au Tribunal révolutionnaire dans des procès expéditifs où sont mélangés toutes sortes de gens, opposants ou supposés tels.

Il n'est pas utile ici de détailler la façon dont ce *Gouvernement révolutionnaire* met sous tutelle la Commune de Paris, les sections parisiennes puis les sociétés sectionnaires, entre septembre 1793 et juillet 1794 : c'est un sujet sur lequel existent de nombreux ouvrages détaillés. Il est par contre nécessaire de comprendre qu'au plan national, même pendant cette « dictature de salut public », et malgré sa surveillance administrative, ses mesures policières, ses recours au Tribunal révolutionnaire et à la guillotine, les citoyens ne perdent pas une occasion de se réunir. Les rapports de police et les procédures qui sont parvenus jusqu'à nous témoignent de leur inégale adhésion aux mesures de contrainte, voire de leur insolence. Malgré la Terreur, les formes démocratiques de la politique héritées des années précédentes résistent plutôt bien, prêtes à ressurgir.

Mais le cadre a changé ; à la campagne, l'application de la loi du 17 juillet 1793 sur la totalité des droits féodaux a sonné la fin de l'alliance antiseigneuriale qui avait succédé en 1791-1792 au tiers état de 1789. Désormais les luttes sociales à la

campagne ont radicalement changé de cadre, alors que des agents du gouvernement mais aussi des escouades de militants urbains (22) parcourent les villages pour réquisitionner les stocks de grain pour les villes et les armées... C'est la lutte de tous contre tous pour l'appropriation des bénéfices de la Révolution. Affrontements autour des anciennes règles collectives de culture et de glanage, spéculation foncière sur les anciens biens du clergé et des émigrés, batailles sur le partage des anciennes rentes seigneuriales et ecclésiastiques, conflits salariaux... Les paysans les plus pauvres n'ont toujours pas obtenu de limitation de la taille des grandes fermes, et encore moins des propriétés, mais ils ne savent évidemment pas qu'il n'en est plus question et ils continuent à se battre.

Les quatorze armées de la République sont renforcées par la Levée en masse où se combinent levées d'hommes, mobilisation économique et contrôle des prix. Elles seront opérationnelles au printemps 1794. Le Comité de salut public, qui a la main sur les fabrications de guerre, cherche à y instaurer une réelle discipline industrielle, ce qui le mène à l'affrontement avec les sections urbaines. À Paris, au printemps 1794, le prix *maximum* du pain et des denrées indispensables est doublé d'un *maximum* des *salaires*, qui détourne les travailleurs parisiens de tout soutien à l'équipe du Comité de salut public.

La victoire de Fleurus, début juillet 1794, montre que la situation militaire a commencé à basculer. Une bonne partie de la population croit que la Constitution de 1793 va donc être mise en application. D'amples manifestations populaires se produisent en ce sens, mais le Comité de salut public ne veut pas en entendre parler et réprime ces gestes collectifs. Dans la Convention, tous ceux qui ne supportent plus la politique de

Terreur s'accordent alors secrètement pour préparer le renversement du Grand comité, un changement de majorité qui ne peut se faire sans affrontement mortel. Les 25-26 juillet 1793 (8 et 9 thermidor an II), l'équipe robespierriste est mise en minorité à la Convention. Une partie de ses dirigeants s'échappent et tentent de soulever la Commune et les sections, ou du moins ce qui en reste après les épurations et la mise en tutelle. La réponse des sections est claire : leur grande majorité appuie la Convention, légitime, et le retour à la légalité constitutionnelle. Les robespierristes sont mis hors la loi et immédiatement envoyés à la guillotine mais leur exécution n'entraîne pas de retour à la Constitution démocratique : la « quatrième révolution » est une journée de dupes.

Le Gouvernement révolutionnaire est prorogé, avec un nouveau Comité de salut public, mais d'orientation économique ultralibérale. Les sections et les sociétés sectionnaires qui avaient connu la tutelle bureaucratique du Comité vont connaître la dictature du marché : le régime de garantie des prix maximum est démantelé, la monnaie révolutionnaire s'effondre, le terrible hiver 1794-1795 voit le retour de la disette et les suicides de désespérés qui se jettent à la Seine (23).

Serge Aberdam

Publié initialement dans *Inprecor*, 659-660 janvier février 2019

Serge Aberdam est historien, spécialiste de la Révolution française.

(22) Ces groupes de militants portent le titre d'*armées révolutionnaires* mais ne relèvent pas d'un régime militaire. Voir les travaux de Richard Cobb.

(23) Richard Cobb, *La mort est dans Paris*, éditions Anacharsis, Toulouse 2018.